

Sommaire

Actualités du Réseau	p1
Bilan 2014 du Réseau	
L'expérience d'un adhérent	p2
Arnaud Simons	
A la découverte des richesses naturelles	p2
Le vairon	
Un peu de technique	p3
Valorisation éco-touristique des zones humides : le platelage bois	
Agenda	p4
Petites annonces	p4
Nous contacter	p4

N°17
janvier 2015



animé par le
Conservatoire
d'espaces naturels
Limousin

Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'information

Toute l'équipe d'animation du Réseau Zones Humides vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2015

Actualités

Bilan 2014 du Réseau Zones Humides

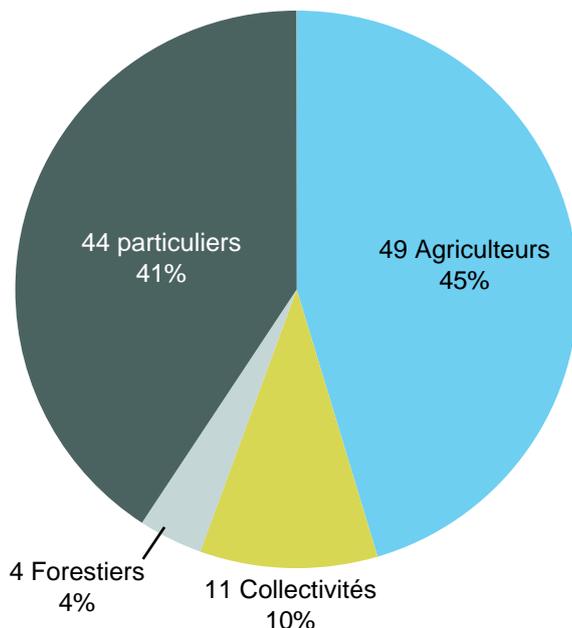
Un Réseau qui regroupe plus de 100 gestionnaires de zones humides

Voici comme chaque année les chiffres clés à retenir du bilan d'activités 2014.

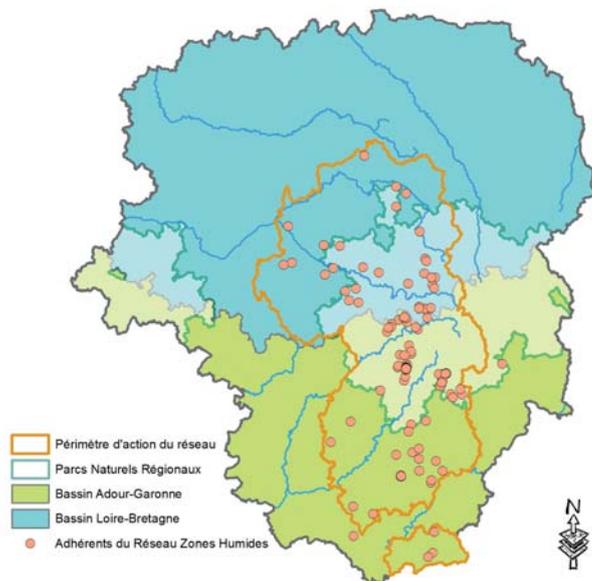
Notre Réseau de gestionnaires de zones humides compte 108 adhérents sur les bassins hydrographiques Adour-Garonne et Loire-Bretagne, ce qui représente une augmentation de plus de 44 % en un an (voir bulletin N°13). 850 hectares de milieux humides sont conventionnés depuis 2006.

Le graphique ci-contre montre que la part des exploitants agricoles (45 %) est légèrement inférieure au chiffre fin 2013 (52 %). Ceci s'explique par la légère montée en puissance des particuliers qui représentent aujourd'hui plus de 40 % des membres du Réseau. De plus en plus de propriétaires s'impliquent dans la gestion durable de leurs zones humides.

Environ $\frac{3}{4}$ des adhérents sont situés en Corrèze sur le bassin Adour-Garonne, territoire historique du Réseau (voir carte). Le territoire de la Vienne amont accueille un nombre croissant d'adhérents, 29 à ce jour, dont une large majorité d'éleveurs.



Le Réseau Zones Humides en Limousin



2014 a été marquée par le succès des journées d'échanges, organisées avec de nombreux partenaires, autour de la Journée Mondiale des Zones Humides du 2 février 2014, et tout au long de l'année. Ces moments, particulièrement appréciés par les nouveaux adhérents, font la force de notre Réseau et doivent se poursuivre.

C'est dans cet état d'esprit qu'avec votre aide, le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin, animateur du Réseau Zones Humides, l'Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vienne (EPTB Vienne) et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin organisent les deuxièmes rencontres du Réseau Zones Humides, le 7 février 2015.

Venez nombreux et pensez à vous inscrire avant le 25 janvier :

<http://www.conservatoirelimousin.com/reseau-zones-humides.html>

L'expérience d'un adhérent

Arnaud SIMONS - Peyrelevade (19)

Adhérent depuis février 2014

Surface en adhésion : 40 ha

Mare à restaurer pour l'alimentation des abreuvoirs

Comment avez-vous connu le Réseau Zones Humides en Limousin (RZH)?

De nature curieux, je me demandais quelles plantes on pouvait trouver sur mes tourbières. Eleveur bovin et ovin, je suis régulièrement en contact avec la FRCIVAM¹ et le PNR de Millevaches ; les animateurs m'ont alors parlé du Réseau. C'était l'occasion d'évaluer l'impact de mes pratiques sur la biodiversité.

Qu'est-ce que le Réseau Zones Humides vous a apporté ?

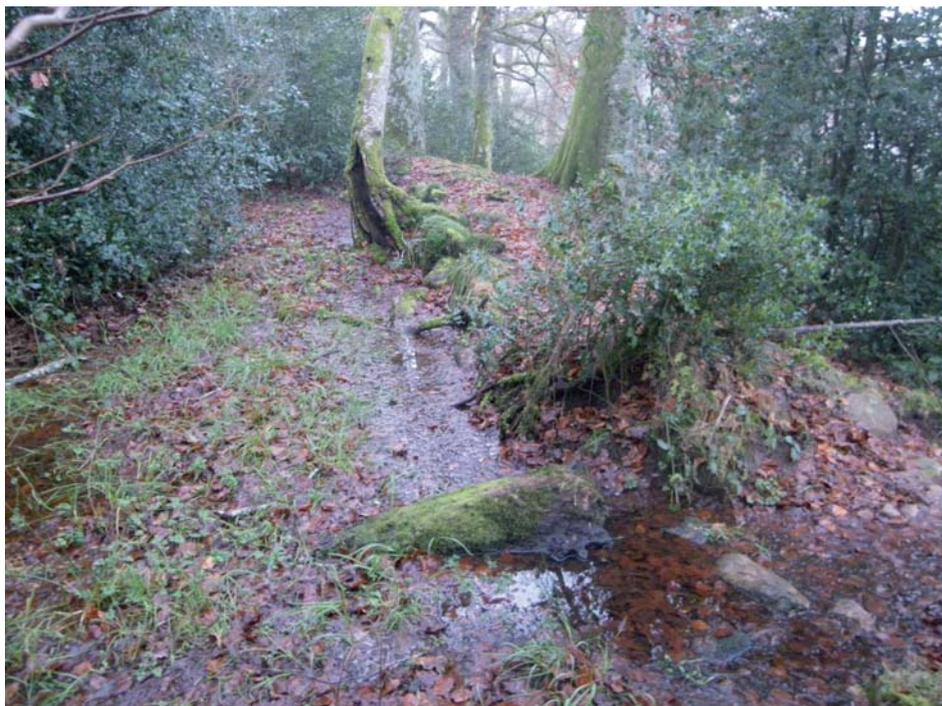
Les zones humides sont des ressources fourragères non négligeables. Il y a toujours un moment de l'année où elles sont intéressantes. Par contre, ce sont des milieux fragiles. Il faut éviter de les dégrader tout en gardant un potentiel de production ; on est toujours un peu sur le fil. Les recommandations suite au diagnostic m'ont permis de réfléchir à une meilleure valorisation de ces parcelles. Pour cela l'installation de trois abreuvoirs gravitaires alimentés par une mare va permettre de mieux recouper mes parcs. Les pressions de pâturage y seront alors mieux contrôlées. Néanmoins les travaux n'auraient pas été envisageables sans l'appui financier de l'Agence de l'eau, la Région et l'Europe. En effet je ne suis pas propriétaire des terrains et je ne me serais pas permis un tel investissement sur mes fonds propres.

Avez-vous de nouveaux projets sur votre exploitation ?

Oui, je pense qu'il serait intéressant de réfléchir à un nouveau système d'abreuvement sur une seconde zone humide.

J'aimerais également intégrer de nouvelles parcelles au RZH. Cela permettrait de diagnostiquer de nouvelles zones humides.

¹ Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural



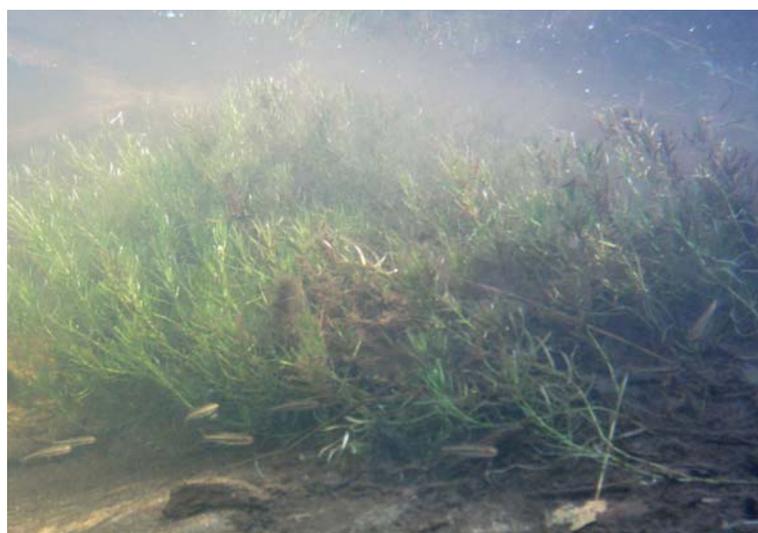
Découverte des richesses naturelles

Le Vairon (*Phoxinus phoxinus*)

Aussi appelé « gardèche » en Limousin, c'est un petit poisson au comportement grégaire. Il est reconnaissable à ses marbrures et taches brunes sur le dos, à son ventre blanc. Sa robe comporte également des reflets cuivrés. Il vit dans les rigoles, ruisseaux, rivières et mares. On peut également le rencontrer dans les plans d'eau oligotrophes¹.

Il apprécie les eaux fraîches et bien oxygénées. Son habitat est donc souvent associé à celui des salmonidés (truites communes, ombres communs). La période de reproduction s'étale d'avril à juillet.

Il peut y avoir alors plusieurs pontes successives. Les bancs se reproduisent sur des petits graviers nettoyés par le courant du ruisseau ou les vagues du plan d'eau. Le vairon se nourrit d'algues, de débris végétaux, de petits mollusques et de petits insectes. Bien qu'espèce qualifiée de commune, il régresse dans certains secteurs du Limousin, car il est très sensible à la qualité de son habitat. Les excès de sédiments recouvrant les graviers, la dégradation de la qualité de l'eau, mais aussi l'arrivée de nouveaux prédateurs et compétiteurs comme l'écrevisse de Californie sont des facteurs pouvant expliquer en partie les régressions localisées.



Banc de Vairons dans le ruisseau de Font de Chausse (Peyrelevade - 19)

¹ Plan d'eau aux eaux pauvres en nutriments

Un peu de technique

Valorisation éco-touristique des zones humides : le platelage bois

S'immerger au sein d'un espace naturel remarquable est une des façons les plus concrètes de découvrir et de prendre conscience de ses richesses. Seulement, pour des raisons évidentes de respect et de tranquillité des espèces, de préservation des habitats mais également d'accessibilité, cette opportunité ne se présente pas toujours. Après réflexion et concertation, certains sites peuvent être aménagés respectueusement et permettre ainsi l'ouverture au public.

En secteur humide, le platelage bois est l'un des ouvrages appropriés les plus répandus.

Qu'est ce qu'un platelage bois ?

Par définition, le platelage peut se réduire à un simple chemin composé de planches de bois successives. Il peut être permanent ou temporaire (cas sur les dunes littorales), être positionné à même le sol pour s'intégrer parfaitement à la strate herbacée ou surélevé par pilotis. Ce dernier cas est particulièrement adapté aux zones humides dont les sols détrempés sont peu porteurs et sensibles au piétinement (compactage).

Construire le projet en amont :

Plusieurs questions techniques, relatives à la structure, sont à aborder préalablement :

- **Dimensionnement (Quel public ?)** : prévoir une largeur d'1,40 m (minimale) à 1,80 m permettant le croisement de deux fauteuils roulants, définir la hauteur du platelage permettant la circulation d'air pour éviter les moisissures et autres désagréments ;

- **Qualité des matériaux (Quelle fréquentation et quelle durée de vie ?)** : favoriser les essences locales de bois (chêne, douglas, mélèze, ...) et choisir la classe de durabilité (norme NF EN 335), éviter les traitements du bois (nocifs pour l'environnement), choisir des fixations adaptées à la durée de vie de l'ouvrage ;

- **Sécurité (Quels risques et quelles normes ?)** : éviter les glissements (bandes antidérapantes, rainures, gravillons collés dans la résine, espacement entre les planches d'1 à 2 cm), adapter l'accès au public visiteur (chasse-roues, main courante, garde-corps), respecter les normes en vigueur (dépend notamment de la hauteur du platelage – norme NF E85-015).

- **Phase travaux** : période d'intervention (été-automne), moyens humains et matériels d'intervention (mécanique, manuel), respect de la réglementation en vigueur (Code de l'Environnement - Loi sur l'eau).

Mise en œuvre



Enfoncer les pieux (par pression, vibration, « vissage »), jusqu'au dur, de chaque côté du platelage et selon un espacement de 2 à 3 m sur la longueur.



Fixer les traverses et les solives pour relier tous les pieux et renforcer la structure.



Poser et fixer transversalement les planches aux solives. Un jour doit exister entre les planches pour permettre l'évacuation de l'eau de pluie.



Poser les autres accessoires si besoin (chasse-roues, garde-corps, ...)

Exemple de la tourbière du Col de la Blanche

La tourbière du Col de la Blanche (5 ha), sur la commune de Péret-Bel-Air, a fait l'objet en octobre-novembre 2014 de travaux pour une valorisation éco-touristique du site (dossier porté par la Commune en lien avec la Communauté de communes de Ventadour et le Conservatoire). Un platelage bois de 40 mètres linéaires se terminant par un belvédère, des panneaux d'informations ont été installés pour permettre la découverte du cœur même de la tourbière et ceci pour un large public (grand public, scolaires, handicapés). Le label « Tourisme et handicap » devrait être décerné pour ce site en début d'année 2015. Alors n'hésitez pas à vous y rendre !

Point technique : essence employée : châtaignier (pieux), chêne (garde-corps), douglas (chasse-roues) et mélèze (plancher) ; dimensionnement (largeur : 1,40m, hauteur < 40 cm), garde-corps 2 lisses.

Le coût pour la pose d'un platelage est estimé entre 100 et 150 €/m².

L'entretien est uniquement manuel (balayage) et l'ouvrage est facilement réparable (remplacement à l'unité des lattes de bois défectueuses).

Sources :

- Syndicat Mixte d'Action pour l'expansion de la Gâtine. 2011. Guide de la définition et des bons usages des matériaux de revêtement et du petit mobilier urbain relatifs à l'espace public. Les matériaux de revêtement. Les platelages bois. 8p.

- Collectif. 2012. Guide pour l'accessibilité dans les espaces naturels – Outils d'accueil et d'interprétation. 88p.

Petites annonces

Besoin d'un coup de main ? Ce petit encart est fait pour vous. Profitez de ce bulletin pour vous exprimer et communiquer avec les autres membres du réseau.

Si vous avez des projets de travaux ou des besoins en accompagnement technique et financier, n'hésitez pas à faire appel aux animateurs du Réseau.

Retour sur la journée des animateurs chez Jérôme Raby (Bujaleuf - 87)



Jérôme Raby a découvert le RZH en juillet 2013. Il a installé les fournitures (abreuvoirs, clôtures) qu'il a pu acquérir grâce à l'aide aux « investissements non productifs » (dispositif de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de l'Europe) déposé avec l'aide des animateurs du Réseau.

Le 26 novembre, l'équipe d'animation du RZH dans le cadre de sa réunion mensuelle a parcouru ses îlots agricoles pour réaliser des relevés floristiques, prendre connaissance des techniques employées pour la mise en place des aménagements et effectuer les derniers réglages d'un abreuvoir gravitaire alimenté par une mare.

Une belle occasion d'échanger et de partager les savoir-faire de chacun : élevage, botanique, hydraulique, en réceptionnant les travaux effectués par Jérôme Raby.



Parnassie des marais

Animations

20 janvier 2015

Journée d'échanges sur l'agriculture économe et autonome en Massif Central

De 10h à 16h30 VetAgrosup - LEMPDES (63)

Plus de renseignements :

<http://www.agriculture-moyenne-montagne.org/>

2 février 2015

Sortie nature : Marais du Brézou

RV : 9h30, place de la mairie de Lagraulière (19).

Dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides, la LPO Corrèze et le CEN Limousin organisent une sortie nature autour du marais du Brézou.

Contact : JM Chastanet - 05 55 73 14 84

Prévoir des bottes.

7 février 2015

2èmes rencontres du Réseau Zones Humides

De 9h à 17h à Royère-de-Vassivière (23)

Les Zones Humides au coeur des territoires.

Plus d'informations :

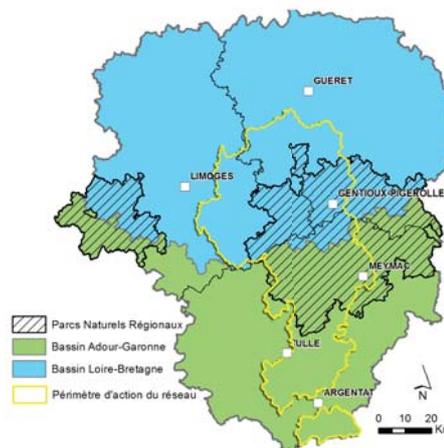
www.conservatoirelimousin.com/reseau-zones-humides.html

7 mars 2015

Assemblée générale du Conservatoire

RV : 9h salle des fêtes de Saint-Gence (87)

Des animateurs à votre service !



Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Nicolas Lhéritier - 05 55 69 57 60

au Syndicat mixte Monts et Barrages à Bujaleuf
nlheritier@conservatoirelimousin.com

Maiwenn Lefrançois - 05 55 46 09 83

à l'antenne plateau de Millevaches à Saint-Merd-les-Oussines
mlefrancois@conservatoirelimousin.com

Olivier Rasclé - 05 55 03 98 21

au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence
orasclé@conservatoirelimousin.com

Matthieu Buis - 05 55 03 98 23

au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence
mbuis@conservatoirelimousin.com

Avec la participation financière de :



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Rédaction : M. Buis, E. Hennequin, N. Lhéritier, O. Rasclé
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.